



## Les syndiqué-es CSN de Labatt rejettent les offres patronales

L'assemblée générale du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN) a rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 59 %. « Après deux mois et demi de conflit nous obtenons le mandat de continuer de négocier afin d'obtenir une convention collective satisfaisante pour l'ensemble de nos membres. La question de la sous-traitance et de l'équité entre tous les salarié-e-s demeurent d'importantes questions à régler », explique Robert Daneau, président du syndicat CSN de Brasserie Labatt.

À la suite de ce résultat, la mobilisation des travailleuses et des travailleurs reprendra de plus belle. « La Fédération du commerce et la CSN vont donner leur appui pour intensifier la pression sur la direction de la brasserie Labatt. Toute la machine CSN sera mise à contribution. Toutes les options de mobilisation nationale sont à l'étude : boycott, campagne d'information sur les enjeux du conflit, tournée des quatre coins du Québec pour faire connaître le conflit au 275 000 syndiqué-es de la CSN, etc. Nous allons nous faire de plus en plus visible pour appuyer les syndiqué-es de Labatt », affirme Jean Lortie, président de la Fédération du commerce-CSN.

Les 950 membres du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Brasserie Labatt sont en grève depuis le 16 juin dernier. Le vendredi 29 août, la partie patronale a fait une proposition de règlement au syndicat et l'assemblée générale d'aujourd'hui l'a rejetée. Le syndicat souhaite toujours pouvoir en arriver à un règlement qui pourrait satisfaire la majorité de ses membres.

---

Source : CSN - 02-09-2003

Renseignements : Pierre Dubois, Information-CSN : tél. : (514) 598-2264, cel. (514) 247-3198

---

[Confédération des syndicats nationaux \(CSN\)](#)